Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Pollution en Vaucluse, abaissement de 20 km/h des vitesses maximales



Compte-tenu de la persistance de l'épisode de pollution de l'air par l'ozone, le préfet de la zone de défense Sud, a déclenché la procédure d'alerte relative à la pollution de l'air par l'ozone pour la journée de demain, vendredi 13 août 2021.

Le préfet de Vaucluse a décidé la mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :

• Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h.
• Renforcement des contrôles sur route :
– contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

– contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
– contrôles de l'homologation des dispositifs d'échappements des véhicules par les forces de police et de gendarmerie ;
– vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
– contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs.
• Renforcement des contrôles liés à l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre.

Par ailleurs, le préfet appelle les automobilistes circulant sur le Grand Avignon et en périphérie à s'équiper de la vignette Crit'Air sans attendre : https://www.certificat-air.gouv.fr/.

Pour toute information complémentaire sur :
– l'évolution du pic de pollution : https://www.atmosud.org
– les recommandations sanitaires : http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur

L.M.